
Philippines

Les Etats-Unis commencent à recueillir ce qu'ils ont semé dans cet archipel, et trouvent les noisettes des Philippins dures à casser.

Condamnation méritée

Un journalier allemand, le nommé Franz Pétermann, s'étant permis des paroles outrageantes envers la Sainte Vierge fut déféré à la justice. L'*Essaesser* dit que la chambre correctionnelle de Colmar octroya un emprisonnement d'un mois à cet individu pour outrage envers l'Eglise, "attendu, dit l'arrêt, qu'outrager la Mère de Dieu, c'est outrager l'Eglise romaine elle-même; l'outrage est constitué par les paroles offensantes de l'inculpé sur le dogme de l'Immaculée-Conception porté à la connaissance publique en date du 21 février 1855, dogme qui a une signification caractéristique pour l'Eglise romaine."

Au Manitoba

On écrit de Winnipeg que le Département de l'instruction publique est chargé de s'enquérir s'il est vrai qu'on enseigne la religion dans les écoles des arrondissements français qui reçoivent une allocation du gouvernement.

Voilà ce que valent les concessions négatives qu'on a fait sonner si haut.

Les Galliciens catholiques, émigrés récemment au Nord-Ouest, ont également leurs misères scolaires, attisées par un fonctionnaire du gouvernement fédéral.

On veut tout protestantiser là-bas, c'est le mot d'ordre.

Les catholiques de Régina, T. N. O., ont décidé d'établir une école séparée. Cette décision est fondée sur ce que les écoles séparées sont seules conformes à leurs convictions religieuses: qu'il y a actuellement parmi eux 120 enfants en âge de fréquenter l'école; que la loi leur permet d'établir une école de leur choix sans s'occuper de leurs concitoyens protestants; que les protestants refusent d'employer des instituteurs catholiques, quelque compétents qu'ils soient, et que les catholiques paient